

EAE MUS 3

Repère à reporter sur la copie

SESSION 2011

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section: MUSIQUE

HARMONISATION À QUATRE PARTIES

Durée: 6 heures

Le diapason mécanique est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB: Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

HARMONISATION (Durée : six heures)

Vous harmoniserez pour quatuor à cordes la mélodie ci-dessous. Vous veillerez à rendre votre devoir sur la partition préparée jointe à ce sujet.



















